



FÉVRIER 2008



Photo Liliane 10/12/2007

**Tempête hivernale à Molène...**

# SKREO N° 89

FEVRIER 2008

## SOMMAIRE

- Le mot du Président
- Etat civil
- Informations communales
- Et si l'Amicale n'avait pas existé
- Animations 2008
- Le pêle-mêle du Skréo
- Les mesures
- Le Président
- Quelques proverbes
- Hommage à Guillaume
- Tempêtes de 1915

## STATUTS DE L'AMICALE.

( J.O du 04. 08. 1978 et du J.O du 22. 01. 1984. )

- Amélioration du cadre de vie de tous ceux qui, à un titre quelconque, sont attachés à l'île Molène et à son archipel .
- Animation de l'île et pratique d'activités sportives, le champ d'activités étant étendu à tout l'archipel de Molène .

Siège social : Penn an Ero, Molène  
Téléphone et Fax : 02 98 07 38 60  
E.Mail : [arskreo@la poste.net](mailto:arskreo@la poste.net)

**Tirage de notre journal associatif à 370 exemplaires distribués à nos adhérents**

**NOTA : Nous demandons à nos adhérents de nous signaler leurs événements familiaux afin d'éviter oublis ou impairs dans la rubrique Etat Civil.**

## LE MOT DU PRESIDENT

Chers amicalistes, Bonne année à tous,

Avec ce premier Skréo 2008, recevez les meilleurs vœux du bureau de l'Amicale : santé, prospérité, réussite, et plein de bonnes choses.

Hélas, la vie est faite également de peines autant que de joies ; mais de notre passage, il reste toujours quelque chose et tant que l'on parle des absents c'est qu'ils sont toujours là dans notre cœur.

Cette année 2008 verra au mois de mars les élections municipales et cantonales. Souhaitons qu'une bonne équipe dynamique « drive » le pays, ce qui est dur à faire. Le conseiller doit se dépasser pour faire valoir l'intérêt général, et aussi défendre les particularités de l'île vis-à-vis du continent dans tous les domaines : transport, finances, projets, dérogations diverses... Nous souhaitons également une équipe sensible à la vie associative. Le bénévolat, qui se fait de plus en plus rare, a besoin d'encouragement(s) car il est là pour apporter beaucoup. Un bon tissu associatif est signe de vitalité dans une commune.

Le Parc Marin est en place, le match est fini, pourrait-on dire. On ne discute pas la loi. Les favorables au parc auront maintenant la lourde tâche de solutionner tous les problèmes inhérents aux îles: leurs us et coutumes, leurs particularités. A chaque écueil, ils devront ramer et souquer dans le bon sens, sans se faire avaler par les instances en place. Sont-ils conscients de cela ? Question à poser aux candidats aux élections prochaines... de même que leurs projets.

On peut se féliciter également de l'accord obtenu en 2007 avec la SEPNB Bretagne Vivante pour l'accès toute l'année sur Balaneg aux pêcheurs de crevettes. L'Amicale est satisfaite de cette avancée où elle s'est beaucoup investie.

Durant l'année 2008, l'Amicale va installer 4 postes de secours en bord de mer (cale du Charcot, cale à Caby, port et garè maritime), comprenant une bouée couronne, une touline et un aviron. Effectivement, on s'aperçoit que les accidents ont souvent lieu entre les bateaux et la cale. Souhaitons que l'on n'ait pas à s'en servir.

L'Amicale envisage aussi d'organiser des cours de secourisme : les gestes qui sauvent, accidents ménagers, conduite à tenir en cas d'accident corporel ... comme elle l'a déjà fait en partenariat avec la SNSM il y a quelques années.

Vous trouverez plus loin un aperçu d'une partie des réalisations de l'Amicale depuis 1978. C'est le travail d'une équipe de bénévoles soudée, renouvelée et soutenue par vous les adhérents. Cette année, l'Amicale fêtera ses trente ans d'existence. Ce sera aussi l'occasion de nous retrouver autour d'un bon repas d'anniversaire en juillet et en août, suivant votre présence sur l'île à ce moment, et de dire au revoir à votre président.

Un hommage m'est rendu page 15. Je ne sais si je le mérite, mais j'en suis confus. Tout ce que j'ai pu faire, je l'ai fait de bon cœur. Amen.

Kenavo et merci encore.

René Masson

## ETAT CIVIL

du 15 octobre 2007 au 15 février 2008

### Naissances au foyer de :

Lydia et Stéphane Orpel ( fille de Jeannine Galliou Rocher)	Jehanne
Catherine Pestel et Brice Matisse ( fille de Marie-Paule et Hervé Pestel)	Clémence
Yannick Le Bousse et Séverine ( fils de Yvonne et Martial Le Bousse)	Nina

*Félicitations aux parents et bienvenue aux petits skréos !*

### Mariages

Jacqueline et Alain Le Saout ( amicalistes mariés à Molène )
Dominique Le Bousse et Riem ( fils de Marie Thérèse et Fanfan Le Bousse)
Audrey Leplumey et Christophe Gadenne ( petite fille de Annick et Jean Abily)

*Tous nos vœux de bonheur .*

### Décès

Monsieur Guillaume Rocher	82 ans	Molène
Monsieur François Querné	51 ans	Molène
Madame Marianne Squiban ( Mme Le Moal) ( mère de Jean Yves Le Gall)	77 ans	Quimper
Madame Annick Keravel ( Mme Cotton) ( sœur de Marie Louise Le Bousse Kéavel)	62 ans	Brest
Isabelle Thom ( fille de Mireille Tanguy et Robert Thom)	25 ans	Angleterre

Youri Lathuille ( petit fils de Christiane Gozé ( amicaliste))	10 ans	Marseille
Madame Cécile Tual ( épouse de Albert Cloître)	85 ans	Brest
Madame Annie Masson ( née Podeur )	73 ans	Plougastel
Monsieur René Alançon ( bienfaiteur)	77 ans	Saint Renan

*Toutes nos condoléances*

### RENE ALANÇON

René Alançon était le rédacteur de la page en breton du bulletin municipal « St Renan Actualités ». Il avait fait don à l'Amicale de son recueil de « nouvelles », avec l'autorisation d'y puiser des extraits pour le Skréo. En voici un ( avec traduction ! )

#### YEC'HED MAT !

Etre an diou vrezel, ha martreze eur pennadig goude, peb parrez en doa per aliesa, daou veleg : an aoutrou persoun hag an aoutrou kure. D'ar poent-se an ilizou a ve leun chek bep sull evit an oferennou, an oferenn vintin hag an oferenn bred. Goude lein e veze ouspenn ar gousperou. Ar veleien o doa kalz labour..

En eur barrez tost a c'halen e c'horvezas eunn abadenn :

An aoutrou persoun, bep sull araog staga gant lein' e kemere gant an aoutrou kure eur banne « hini mat », hirio e vez lavaret « an apero ».

Setu epad ma vedont o saouri o banne, Fanch, unan euz ar barissionis a deuz d'ar presbytal.

-Me zo deuet da c'helaoui a c'hanoc'h e zeuz digouezet eun dra souezus em c'hear a lavaras Fanch.

-Petra zo emgavet Fanch ? Michans n'eo ket re grevus ?

-Em c'hear, eme Fanch, e zeuz ganet tri loan bian gant eur memez gazek.

Sebezet, an aoutrou persoun a c'houlennas :

- Eur gazek ne deuz nemet diou vronn. Penaoz a ra an trede loan bian ?

- Evel ma ran breman dirazoc'h, sellet euz an daou al o c'heva ...

#### A LA VOTRE !

Entre les deux guerres, et peut-être aussi un peu après, chaque paroisse avait souvent deux prêtres : Mr le Recteur et Mr le Vicaire. En ces temps-là, les églises étaient pleines tous les dimanches, pour la basse messe, la grand-messe et l'après-midi pour les vêpres. Les prêtres ne chômaient pas ...

Dans une paroisse, pas loin d'ici, se déroula cette aventure...

Mr le Recteur avait pour coutume, tous les dimanches avant le repas de midi, de prendre l'apéritif avec son vicaire.

Voici qu'un dimanche, alors que tous deux savouraient leur apéro, Fanch, un de leurs paroissiens, fait irruption au presbytère.

-Je suis venu vous annoncer une sacrée nouvelle, une drôle d'aventure qui vient de se produire chez moi, dit Fanch.

- Qu'est-ce qui est donc arrivé ? demanda le recteur. J'espère que ce n'est rien de grave.

- Il se trouve que ma jument a donné naissance à trois poulains.

Etonné, Mr le Recteur lui demanda : il me semble qu'une jument n'a que deux marmelles. Comment fait donc le troisième poulain ?

- Comme je fais en ce moment, devant vous : il regarde les autres boire...

# TARIFS COMMUNAUX



Ref. Délibération du 14 janvier 2008.

Année 2007

Année 2008

*Redevance eau à payer* ↑ *Agence de l'eau*

*Loire Bretagne*

EAU	Année 2007	Année 2008
Prix du M3	004,07€	4,12 + 0,056 = 4,176
A partir de 101m3	003,13€	3,17 + 0,056 = 3,226
Redevance « sans citerne »	041,00€	41,50
Abonnement réseau communal	041,00€	41,50

## LOCATION DES SALLES

	Ext.	Int.		
A la journée	165,00	085,00	167,00	086,00
A la journée + nuit	237,00	118,00	240,00	120,00
Professionnels	165,00	165,00	167,00	167,00
Caution	150,00	150,00	150,00	150,00

## AUTRES TARIFS COMMUNAUX

Jetons de douche	001,70€	001,75
Mouillages	008,00€	008,00
Camping		
par tente et par jour	003,00€	003,00
par personne et par jour	000,90€	001,00
par jour (forfait)-groupes	035,00€	036,00
-20% pour un séjour égal ou supérieur à un mois		

## Mouillages (redevance annuelle)

De 0 à 4m50 / chaînes	24,58€ht	24,92€ ht
De 0 à 4m50 / autres	21,08€ht	21,37€ ht
De 4m51 à 8m / chaînes	38,66€ht	39,20€ ht
De 4m51 à 8m / autres	35,14€ht	35,63€ ht
Plus de 8m / chaînes	77,15€ht	78,23€ ht
Plus de 8m / autres	68,57€ht	69,52€ ht
PROF de 4m51 à 8m / chaînes	34,28€ht	34,75€ ht
PROF de 4m51 à 8m / autres	30,86€ht	31,29€ ht
PROF plus de 8m / chaînes	77,15€ht	78,23€ ht
PROF plus de 8m / autres	68,57€ht	69,52€ ht
Exonération de la TVA pour les PROFessionnels.		

## Loyers entreprises

Local Cal ( ECPS )	001,04€ / m2	001,05€ / m2
JM Salaün	001,04€ / m2	001,05€ / m2
Ateliers Polyvalents	001,04€ / m2	001,05€ / m2
Loyers goemoniers	158,17€ / an	160,38€ / an
	123,00€ / mois	124,72€ / mois
Prix du M2 de terrain ( DCM du 22.12.05 )	010,00€ / m2	011,00€ / m2

## LES DECHETS A MOLENE

En 2007, la CCPI a entrepris la construction d'un bâtiment destiné à abriter le Centre de Transit des Déchets, tout près de la gare maritime.

Le 23 janvier, Molène recevait l'enrubanneuse qui va servir à broyer, compacter et enrubanner les déchets : ménagers, plastiques et papiers. Les balles ainsi produites, d'un poids de l'ordre de 800 kgs, seront entreposées avant d'être expédiées sur le continent pour traitement.

Le coût global de cette opération est de 650000 euro, financée par des subventions de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général, de l'Ademe et de la CCPI, maître d'œuvre de ce vaste chantier.

Il n'y aura donc plus de transfert de containers, ce qui diminuera le coût du transport. Ce système existe déjà à Ouessant et à Sein.

La réception officielle de ce nouveau centre a eu lieu le 7 février en présence de André Talarmin, président de la CCPI.

---

## ***RAS LE BOL LES JEUNES***

*On ne le dira jamais assez : le niveau baisse, baisse, baisse, et la jeunesse n'est plus ce qu'elle était. Pour preuve ces quatre témoignages désabusés :*

1. *« Notre jeunesse (...) est mal élevée, elle se moque de l'autorité et n'a aucune espèce de respect pour les anciens. Nos enfants d'aujourd'hui (...) ne se lèvent pas quand un vieillard entre dans une pièce. Ils répondent à leurs parents et bavardent au lieu de travailler. Ils sont tout simplement mauvais ».*
2. *« Je n'ai plus aucun espoir pour l'avenir de notre pays si la jeunesse d'aujourd'hui prend le commandement demain, parce que cette jeunesse est insupportable, sans retenue, et simplement terrible ».*
3. *« Notre monde a atteint un stade critique. Les enfants n'écoutent plus leurs parents. La fin du monde ne peut pas être loin ».*
4. *« Cette jeunesse est pourrie depuis le fond du cœur. Les jeunes gens sont malfaisants et paresseux. Ils ne seront jamais comme la jeunesse d'autrefois.  
Ceux d'aujourd'hui ne seront pas capables de maintenir notre culte ».*

Ça ... C'est ben vrai !

Avant de faire tout commentaire, passez à la page 8 !!!

## ET SI L'AMICALE N'AVAIT PAS EXISTE

Pourquoi un titre si bizarre ? Tout simplement parce que, à la veille du trentenaire de sa création en 1978, il nous a paru opportun de faire le point de toutes les réalisations de l'Amicale, aussi bien sur l'île, (il n'y avait pas eu d'animations depuis 9 ans), que sur le continent au travers de multiples négociations avec différents organismes : Conseil Général, Penn ar Bed, CCPI, SEPNB, PNRA, Gendarmerie...

Toutes ces actions, et il en manque certainement, ont été déclinées dans un ordre qui n'est pas forcément chronologique. *Le temps a passé et nous aussi !*

### SUR L'ILE

- |   |  |
|---|--|
| Don à la mairie de 4600 francs (1978)   | Remise en état du calvaire du Théven   |
| Don à la mairie de 5000 francs (1980)<br>(pour réseau incendie)   | avec plantation d'arbustes   |
| Récupération verres et ferrailles (1982)<br>(120 fûts) . C'était le début de la<br>répurgation à Molène ! | Achat d'un lit d'honneur et chariot funéraire  |
| Installation baromètre à Penty ar Vag   | Achat d'un chariot pour le remontage<br>des canots   |
| Remplacement barrière calvaire Théven   | Achat de tables de pique nique (10)  |
| Rénovation socle St Joseph  | Don de 500 francs à la ville de Brest pour<br>l'achat d'un scanner   |
| Réalisation d'une aire de pétanque  | Réalisation des deux fresques du Roussin   |
| Remise en état monument aux morts   | Achat de tables de ping pong   |
| Installation d'une plaque commémora-<br>tive du Drummond au cimetière                                     | Réception des groupes folkloriques du<br>PNRA  |
| Fourniture d'une vitrine pour le musée<br>du Drummond Castle  | Pique-niques dans tout le Finistère  |
| Remplacement de la vitre de la statue<br>de Notre Dame du Bon retour                                      | Organisation de repas amicalistes sur l'île<br>et sur le continent   |
| Réalisation de la table d'orientation   | Financement du voyage à Lourdes de Mè-<br>re Louise et d'un accompagnant à son<br>départ de Molène                             |
| Fabrication de bancs publics<br>7 en pierre   | Gestion à terre du Tour du Finistère à la<br>voile en 2003 ( 997 repas)  |
| 29 en bois ( dont 7 doubles)  | Mise en place du repas des anciens   |
| Dératisation de l'île à plusieurs reprises  | Les premiers vide-greniers   |
| Réalisation du terrain de foot  | Festivités de l'été qui font maintenant<br>partie du normal :  |
| Achat débroussailleuse à disposition  | -loto, pétanque, galoche   |
| Achat photocopieuse, puis cadeau à la<br>mairie après amortissement                                       | -tournoi de foot   |
| Réalisation de canots fleuris   | -tir à l'arc, fléchettes   |
| Confection des jardinets au puits de<br>St Ronan et au Karit  | -bal, jeux sur le quai ...   |
| Aménagement sentiers piétonniers<br>autour de l'île   | <b>La fameuse marche Triélen- Molène</b><br>qui fait bien des envieux  |
| Consolidation croix du Karit  | L'accueil des visiteurs à la gare maritime<br>avec plantation d'agapanthes et décora-<br>tion de galets « Bienvenue à Molène » |
| Godille Molène-Le Conquet (1979)  | Godille Le Conquet-Molène (1980)   |
| Godille Molène-Ouessant   | Godille Ouessant-Molène  |

Curage du puits de St Ronan et pose  
d'une grille de protection  
Rénovation des fours à soude et des  
murets ( 410 mètres quand même !)  
Fleurs et annonces pour les décès  
Journées environnement annuelles

Animations diverses et variées  
- Yverdalgues (1980) avec groupe Joubin  
au Kastell (175 personnes)  
- Jean Dussoleil  
- Les marins d'Iroise  
- Les Voix du Four ...

Et aussi offrir la possibilité d'intégration sur l'île de personnes  
extérieures à la population insulaire

## A L'EXTERIEUR

Nous avons réussi à tisser des relations importantes avec plusieurs organismes :

PENN ar BED,

ce qui a permis : - de maintenir le tarif insulaire pour tous les résidents,  
qu'ils soient secondaires ou non.  
- d'avoir des tarifs préférentiels pour les groupes participant à nos festivités.

SEPNB,

d'où la possibilité de l'accès à Balaneg pour les pêcheurs à la crevette

PNRA

soutien financier pour les journées environnement

etc... etc... etc... et on pourrait continuer !

**Nous allons oublier l'essentiel. Devinez !!! Notre lien amicaliste,  
le journal « LE SKREO » qui en est à sa 89ème édition**

---

### Précision pour ceux qui ont lu le texte de la page 6

La première citation est de Socrate ( 470-399 avant JC )

La deuxième est d'Hésiode ( 720 avant JC )

La troisième est d'un prêtre égyptien ( 2000 avant JC )

La dernière, vieille de plus de 3000 ans, a été découverte sur une poterie  
d'argile dans les ruines de Babylone.

*Donc ne nous affolons pas !!!*

## ANIMATIONS 2008

La réunion de bureau qui a eu lieu le jeudi 10 janvier à Brest a permis de définir les dates des principales animations que l'Amicale a l'intention d'organiser cette année, **avec les réserves indiquées en bas de page.**

Dimanche	8 juin	Tir à l'arc	Le Théven
Samedi	29 mars	Repas des gras	Le Portzic
Dimanche	11 mai	Repas des anciens	Salle communale
Dimanche	6 juillet	Pétanque	Penn an Ero et Port
Dimanche	13 juillet	Bal fête nationale	Salle du Théven
Samedi	19 juillet	Pétanque	Penn an Ero et Port
Dimanche	20 juillet	Loto	Salle du Théven
Samedi	26 juillet	Tournoi de foot	Salle du Théven
Dimanche	27 juillet	Repas 30 ans de l'Amicale	Salle communale
Dimanche	3 août	Galoche	Penn an Ero et Port
Dimanche	10 août	Repas 30 ans de l'Amicale	Salle communale
Dimanche	17 août	Loto	Salle du Théven
Dimanche	24 août	Jeux sur le port	Port

Les dates des journées environnement et vide-greniers seront déterminées plus tard en fonction des disponibilités.

### **RESERVES**

Les jeunes de Molène, entre autres, se plaignent du manque d'activités les concernant. Après réflexion, l'Amicale leur en offre l'opportunité :

1- Le tournoi de foot ne se fera que si un ou plusieurs joueurs sont prêts à assurer la mise en état du terrain, à réparer les filets, à les mettre en place, à tracer les terrains, à préparer le planning des matches et à en assumer la gestion jusqu'à la fin du tournoi, et, (ce n'est pas le plus facile !) à faire le nettoyage et le rangement le lendemain matin.

La restauration et la buvette pourraient être tenues par les bénévoles habituels si nécessaire.

2 - Le bal du 14 juillet sera soumis aux mêmes conditions en ce qui concerne la gestion du bal, la préparation de la salle, et son nettoyage le lendemain matin.

## LE PELE MELE DU SKREO

### CEREMONIES DE LA TOUSSAINT

Cette année, Molène a eu le grand honneur de recevoir l'évêque de Quimper et de Léon, Clément Guillon, venu célébrer sa dernière Toussaint en tant qu'évêque sur les îles.

Accueilli par la communauté molénaise et René Tanguy, curé des îles, Clément Guillon a célébré la fête des morts le mercredi 31 octobre devant une foule de fidèles. L'après-midi, il s'est rendu auprès des paroissiens qui n'avaient pu se déplacer à l'église, avant de rencontrer les habitants à la salle polyvalente, occasion pour lui d'évoquer le manque de prêtres mais aussi l'implication des bénévoles de l'île pour l'animation liturgique.

### ACTUALITES SPORTIVES

De Skréo en Skréo, il est assez rare que notre journal n'ait à relater une performance sportive de l'un de nos adhérents (encore faut-il qu'on le sache !) Cette fois, il s'agit de Claudine, que l'on voit l'été à Molène faire ses 3 tours de l'île, sinon 4 quand elle est bien rodée.

Claudine s'est classée 1<sup>ère</sup> féminine sur 200 concurrents lors du dernier 15 kms de Nantes. Comme quoi, l'air de Molène donne du tonus à tous ceux qui veulent bien le chercher.

Dans un autre registre, le rugby cette fois, il faut signaler la performance de Luc Simon, qui, après avoir démarré il y a 3 ans, vient d'être sélectionné dans l'équipe du Finistère des moins de 15 ans.

Bravo Luc et bon courage.

### SOIREE FILMOGRAPHIQUE

Dans le cadre du film documentaire, deux projections ont été organisées à Molène, le samedi 17 novembre 2007 à la salle communale.

Le premier film « Le petit blanc à la caméra rouge » a été commenté par son réalisateur Richard Hamon. Le second, « Afrique 50 », tourné en Afrique de l'Ouest (ex. AOF) en 1949 par René Vautier, surtout connu par son film « Avoir vingt ans dans les Aurès », est, dans l'histoire du cinéma français, le premier film anticolonialiste. Celui-ci fut d'ailleurs interdit de projection par le gouvernement de l'époque. Il n'empêche, ce film révèle beaucoup de réalités inimaginables pour le grand public.

Et puis, pour ne pas être en reste, les enfants ont eu le plaisir d'assister le lendemain, avec le concours de l'espace Molène Multimédia, à la projection du film « Kirikou » qui les a manifestement ravies.

A renouveler...

## UN NOUVEL ATELIER DE L'AMICALE

Comme nous l'indiquions dans votre dernier journal préféré, un nouvel atelier a vu le jour à Molène. Il s'agit d'un atelier de travaux manuels divers : crochet, patchwork, tricot, peintures et toutes autres activités. A en croire les personnes présentes lors de la première journée (14 quand même !), l'initiative de Myriam et de Sylvie est la bienvenue. A cette occasion, notre Président a offert le café de bienvenue à toute l'assistance.

L'hiver pluvieux que nous venons de passer n'a fait que valoriser cette nouvelle activité sur l'île.

Le « café » du nouvel an a réuni une vingtaine de personnes.

## SEPNB

La « Réserve Naturelle » s'est dotée d'un nouveau bateau, le Noélig 2, en aluminium, plus spacieux et plus confortable. Equipé d'un GPS lecteur de carte sondeur, il est propulsé par un moteur de 200 ch. Ce nouvel équipement donne entière satisfaction à ses utilisateurs. L'ancien bateau, après 11 années de service, a rejoint le continent à la recherche d'un nouveau propriétaire.

Durant la saison 2007, les îles ont été moins fréquentées ; il est vrai que le mois de juillet a été plus que maussade: baisse du nombre de bateaux et de visiteurs de l'ordre de 30%.

Suite aux demandes répétées des pêcheurs de crevettes et de l'Amicale, une charte permettant la traversée de Balaneg sur la partie terrestre a été rédigée. Cette charte permet aux signataires de se rendre à Balaneg et de traverser l'île en suivant le sentier délimité par des piquets.

Durant l'année 2007, seulement une quinzaine de pêcheurs à pied a bénéficié de cette dérogation. Il n'y a eu aucun problème et donc la charte est reconduite pour 2008.

Renseignez- vous auprès de Jean Yves le Gall.

## TEMPETES

Il nous faut quand même parler des tempêtes qui ont secoué le Finistère et Molène en particulier. Nos adhérents n'habitent pas tous dans la région, loin s'en faut.

Le début du mois de décembre a été particulièrement agité, surtout le week end des 8 et 9 décembre. De mémoire de molénais, on n'avait pas vu une telle tempête depuis trente ans, avec des vents de 135 km/h. Les liaisons maritimes n'ont évidemment pas été assurées, sécurité oblige. La page de garde de ce journal vous en donne un petit aperçu.

Et puis voilà que l'on nous a remis ça, le dimanche 13 janvier et le mardi 15 janvier : un peu moins de vent, mais que d'eau !!!

## NOUVELLES ASSOCIATIONS

Deux associations viennent de voir le jour à Molène.

La première « La Jeunesse Molénaise », composée de jeunes de Molène ou issus de Molène, est réservée aux moins de 30 ans. L'idée est d'organiser un certain nombre d'activités pour la jeunesse, en juillet et en août, sports divers, bals, etc... avec en plus des ateliers de création artistique.

L'Amicale espère sa coopération lors de ses propres animations, et soutient cette initiative.

La deuxième « Skolaj Beo » ( Collège vivant) a été créée par des parents d'élèves de Molène en vue d'obtenir la création d'un collège à vocation climatique sur l'île. Le but, pour les fondateurs, est de proposer pour les élèves du continent, et par voie de conséquence, pour ceux de l'île, un collège à vocation climatique tel qu'il en existe dans les régions montagneuses. Il est évident qu'un tel projet ne peut se concrétiser qu'avec le concours de parents d'élèves extérieurs à l'île, et des moyens supplémentaires pour le collège des Iles du Ponant.

En tout cas, bon vent et bonne réussite à ces deux associations.

***A ce sujet, pourquoi pas une association d'artisans et commerçants et une association de pêcheurs plaisanciers ?***

## QUEMENES

Le couple dont nous vous avons parlé dans le précédent Skréo, Soizic et David Cuisnier, locataire de Quéménès, est venu à Molène faire le point de leurs installations.

Normalement, l'institution dont ils ont la charge devrait être opérationnelle à Pâques. Le gîte dispose de 10 couchages. Grâce à leur vedette « alu », ils peuvent venir à Molène à l'arrivée du bateau de la Penn ar Bed pour accueillir leurs résidents et les ramener à l'issue de leur séjour de « Robinsons ».

Le Skréo leur souhaite bonne saison.

## PLANTATIONS

L'Amicale dispose d'une vingtaine de plants de chêne en pot. Ces chênes sont à votre disposition, gratuitement. Les personnes intéressées peuvent contacter l'un des membres de l'Amicale.

A noter quand même que ces chênes, s'ils se plaisent à Molène, peuvent atteindre 5 mètres de hauteur au bout de plusieurs années.

## SERVICE INCENDIE POMPIERS VOLONTAIRES

Le Roussin, propriété de Molène, est mis à disposition pour abriter l'ambulance et le service incendie « SDIS ». Les travaux de mise aux normes se feront sous le contrôle de la SDIS. Un corps de pompiers est en cours de formation, ouvert aux volontaires, hommes et femmes, de 18 à 50 ans.

Il manque quelques candidats. Voir la mairie pour inscriptions.

## RAMBARDE DE LA GRANDE DIGUE

La rambarde inox de la grande digue n'a toujours pas été rectifiée. De quoi s'agit-il ? Il manque tout en haut, environ 1 mètre de rambarde, ce qui peut surprendre les gens non avertis qui s'y accrochent en montant les escaliers.

De nombreuses demandes, orales et écrites, ont été faites depuis plus de deux ans. Rien ne se passe, et ceci malgré l'engagement sincère de Mme Le Loch, ( vice-présidente du Conseil Général) lors de son passage à Molène en novembre dernier.

Plus de deux ans d'attente pour 3 heures de travail !!!

Voici une idée de premier projet pour la prochaine mandature... à moins qu'un miracle ne se produise d'ici là !

## NOEL DES ENFANTS

L'Amicale a eu le plaisir de participer au Noël des enfants des écoles. Liliane, notre déléguée sur l'île, a distribué friandises et Tee Shirts «Environnement à tous les enfants présents.

## SPERED AR MOR

L'Assemblée Générale de l'association a eu lieu le 26 janvier 2008 à Molène.

Différents sujets ont été évoqués. L'accès au sémaphore devra rester lié à la visite touristique du lieu et du panorama, et ne pourra être utilisé à d'autres fins. Une réflexion est engagée quant au déplacement du musée Drummond Castle vers le sémaphore, et la création d'un Centre d'Interprétation des Sémaphores. D'autre part, l'association réfléchit à la possibilité d'y inclure un lieu de résidence artistique.

Une exposition de photos est envisagée durant les mois de juillet et août à la salle communale.

## REPAS DES GRAS 2008

Notre repas d'intersaison aura lieu, comme l'année dernière, à la Brasserie du Portzic, le samedi 29 mars.

Ce sera l'occasion de faire le point sur les activités passées et futures autour d'une bonne table, à savoir :

- Apéritif
- Brochette de St Jacques
- Magret de canard
- Dessert
- Vins et café

Prix : amicalistes et sympathisants : 30 euro

**Inscrivez-vous au plus vite: 02 98 03 48 69**

**ou 02 98 49 69 15**

## LES MESURES D'AUJOURD'HUI ET D'AUTREFOIS

<u>LONGUEUR</u>		<u>CAPACITE</u>	
Le pouce français	2,7 cm	La livre anglaise	0,453 kg
Le pouce anglais	2,54 cm	La livre française	0,450 g
Le pied français	0,324 m	L'once ( 1/16 livre)	28, 125 g
Le pied anglais	0,304 m	Le gallon anglais	4,54 litres
La toise	1,949 m	Le gallon américain	3,78 litres
La coudée	0,50 m	La pinte	0,93 litre
La brasses	1,60 m env.	La quarte	2 pintes
La verge	0,914 m	Le demi	¼ pinte
La fauchée ( 188 verges)	172 m	Une velte	8 pintes
L'encablure	200 m	La barrique	200 litres
Le mile anglais	1609 m	Le baril	158,987 litre
Le mille marin	1852 m	Le tonneau	2,83 m <sup>3</sup>
La verste ( Russie)	1067 m	Le hussard	300 litres
La palme ( Raouenn )	22 cm	La demi-pièce	110 litres
		Le broc	8 litres
		Le boisseau ( grain)	13 litres

A noter aussi que la livre française variait selon les régions :  
Ainsi un poids de 100 livres à Paris, Besançon et Strasbourg

- Valait 116 livres à Lyon

-110 livres à Montpellier et Avignon

-94 livres à Rouen

-83 livres à Genève

-181 livres à Venise

René Masson

## HOMMAGE AU PRESIDENT

*HONORONS L'AMICALE EN FETANT SES TRENTE ANS.*

*RENDONS AUSSI HOMMAGE A SON PRESIDENT*

*QUI A SU L'AMENER VERS LES PLUS HAUTS SOMMETS*

*TEL UN GUIDE DE MONTAGNE CONDUISANT SA CORDEE.*

*QU'ELLE SOIT PROFESSIONNELLE OU ASSOCIATIVE*

*SON ŒUVRE EST LE REFLET D'UNE VIE CONSTRUCTIVE.*

*A PROPOS DE SOMMET, IL EST UN FAIT MARQUANT*

*QUI, VOUS ALLEZ LE VOIR, NE MANQUE PAS DE PIQUANT.*

*C'ETAIT UN SOIR D'ETE, PAR UNE NUIT SANS LUNE,*

*CONDUISANT SON EQUIPE AU SOMMET D'UNE DUNE,*

*IL TREBUCHA DANS LE NOIR ET ROULA DANS LES BROUSSAILLES.*

*ET C'EST LA QU'IL S'EST DIT: VAUDRAIT MIEUX QUE JE M'EN AILLE.*

*CERTAINES MAUVAISES LANGUES AURAIENT DIT SANS FAÇON*

*QUE C'EST AU PIED DES MURES QU'ON VOIT RENE MASSON.*

*A PARTIR DE CE TEMPS, NOTRE CHER PRESIDENT*

*N'EUT QU'UNE IDEE EN TETE : « TROUVER UN REMPLAÇANT ».*

*UN BATEAU, C'EST CERTAIN, NAVIGUANT SANS PILOTE*

*EST VOUE AU NAUFRAGE OU S'ECHOUE A LA COTE.*

*MOLENE SANS L'AMICALE NE SERAIT PLUS MOLENE.*

*OFFRONS LUI NOTRE JOIE POUR OUBLIER SA PEINE.*

## PROVERBES

Le chat parti, les souris dansent

*Quand le maître est absent, chacun se dissipe.*

La nuit tous les chats sont gris

*La nuit efface tous les défauts.*

Il n'y a aucune mauvaise chaussure qui ne trouve sa pareille

*Indique que la canaille s'assemble toujours.*

Il ne faut pas aller par quatre chemins

*Il arrive un moment où il faut savoir se décider.*

A cheval hargneux, il faut une écurie à part

*Il en est de même pour les hommes.*

Chien hargneux a toujours les oreilles déchirées

*Aux gens querelleurs, il arrive toujours des ennuis.*

On ne peut empêcher le chien d'aboyer, ni le menteur de mentir

Il ne faut pas mépriser les petites choses

*Une vieille légende rapporte que Jésus, se promenant avec ses disciples, aperçut un morceau de fer à cheval et pria saint Pierre de le ramasser. Celui-ci, dédaignant une si pauvre trouvaille, le repoussa du pied. Le Seigneur le prit et le vendit à un forgeron. Avec ce gain, il acheta des cerises. La route était longue, la soif ardente. Jésus laissa tomber les cerises et saint Pierre se baissait pour les ramasser. Jésus lui dit avec douceur : « Souviens-toi qu'il ne faut jamais mépriser les petites choses. »*

Cela ne sert à rien de devenir un jour l'homme le plus riche du cimetière

*Devant la mort, nous sommes tous égaux.*

Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son, n'entend rien

*On ne peut juger d'une affaire que si l'on a entendu les deux parties.*

A cœur vaillant, rien d'impossible

*Les forts surmontent tous les obstacles.*

Craignez la colère de la colombe

*N'irritez pas quelqu'un de doux, il peut sortir de ses gonds.*

A parti pris point de conseil

*Avec quelqu'un de buté, inutile de raisonner.*

Qui crie se décrie

*Un homme qui se met en colère montre sa mauvaise foi.*

Au danger on connaît les braves

*C'est dans les circonstances tragiques que l'on découvre le véritable caractère d'un homme.*

Trois déménagements valent un incendie

Les dents ne lui font plus mal

*Il est mort.*

Etre le dindon de la farce

*Etre la risée des autres, le dindon étant le symbole de la sottise. Altération de l'expression « dindon de la fable » qui désigne une personne qui, se croyant plus maligne que les autres, finit par être tournée en ridicule.*

Les grands diseurs ne sont pas les grands faiseurs

*Ceux qui promettent le plus sont ceux qui tiennent le moins.*

Il ne faut pas mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce

*Il ne faut pas se mêler des querelles qui surgissent entre un mari et une femme ; par extension, éviter de se mêler des affaires de personnes qui sont liées.*

La main qui donne est au-dessus de celle qui reçoit

*Il est plus agréable de donner que de recevoir.*

Qui dort grasse matinée trotte toute la journée

*Le temps perdu à dormir nous oblige à une grande agitation. Celui qui se lève tard « fait honneur au soleil », jolie expression proverbiale.*

Tenir la dragée haute à quelqu'un

*C'est lui faire attendre une chose promise. Provient du jeu qui consistait à faire voltiger une dragée devant les enfants, sans qu'il leur soit permis de la saisir autrement qu'avec la bouche.*

Bon droit a besoin d'aide

*Pour gagner une cause juste, il vaut mieux avoir des appuis influents, car le bon droit n'est pas toujours reconnu.*

Il n'est pire eau que l'eau qui dort

*Les gens dissimulés sont ceux dont il faut se méfier le plus.*

Les méchants sont buveurs d'eau

*Le comte L.PH de Ségur écrit : « Tous les méchants sont buveurs d'eau. Ceci est bien prouvé par le déluge. »*

Quand on emprunte, on ne choisit pas

*Il ne faut pas se montrer difficile en cas de nécessité.*

Au fond du taillis sont les mûres

*Avant tout plaisir, il faut se donner du mal.*

**A mon ami,  
A notre ami Guillaume,**

Le « Bon Dieu », comme l'on dit, nous a mis ensemble sur la terre. Pas très exactement en même temps, pour être précis, car, près d'un quart de siècle nous sépare, tout de même, mais suffisamment d'années, cependant, pour avoir eu, largement le temps de se côtoyer, de se fréquenter, de se connaître, et, de t'apprécier surtout.

Tu aurais pu, pourtant, si je puis dire, être bien différent du gentil que tu n'as cessé d'être, car, la vie, en effet, tout au début notamment, ne t'a pas épargné. Orphelin de père, à même pas deux ans, il t'a fallu, très jeune, trimer, pour venir en aide à ta mère, restée seule avec deux enfants en bas âge. Pas question, à l'époque, de s'inscrire à une quelconque caisse pour percevoir des aides, cela n'existait pas. Si tu ne travaillais pas, tu ne mangeais pas, c'était aussi simple que cela. Malgré ce coup du sort, ce n'est pas l'amertume, le désappointement ou la révolte qui ont pris le dessus chez toi, mais tout le contraire, à savoir cette amabilité quotidienne qui te caractérisait si bien. Celle-là même qui restera gravée dans notre mémoire collective.

Elevé dans la pauvreté, à la dure vie des îles, manquant de tout, sauf de l'affection familiale, le courage et une intelligence certaine ne t'ont, cependant, jamais fait défaut, aidé en soi, il est vrai, par une grande dextérité manuelle qui te permettait de toucher à tout. Tu n'arrêtais jamais : pêcheur, marin au long cours, goémonier, cultivateur, menuisier, maçon, chasseur et, parfois même boucher. Seules les années passant et la maladie ont mis un terme à cela, et encore..., fort tard.

Mais ta qualité première, s'il n'en fallait citer qu'une, a, toujours été, et jusqu'au bout du chemin, ta très grande gentillesse, appréciée et reconnue de tous. Toujours d'égale humeur, et, comme l'on dit ici « pressé à rendre service », Guillaume ne décevait jamais. Il y a peu de gens sur terre, tu sais, tonton Guy, qui peuvent se targuer ainsi, de faire l'unanimité, et, il n'y a là, dans mon propos, nulle flatterie, aucune exagération, mais le constat d'une vie d'homme, tout simplement.

De tes trois enfants, celui que je connais le mieux c'est, bien sûr, Jean François. Je crois aux gênes, Guillaume, et, chez ton fils, la même bonté a pris racine, il est de la même trempe. Tu peux donc, à juste titre, en être fier. La relève est assurée.

Voici cinquante ans, tout juste, et je terminerais là-dessus, car « il n'y a point de bons amis qui ne se quittent », disparaissait mon grand-père. Sœur Louise, l'infirmière de l'époque, disait alors ceci à son égard : « Dites Bernadette, Marcel, il était bon comme du bon pain ». Sans aucune hésitation, je pense, cette même phrase, cette même éloge, elle la répéterait, aujourd'hui à ton intention. « Bon comme du bon pain, toujours, il a été ».

Ainsi était notre ami Guillaume...

Patrick CREACH

## TEMPETE DU 12 NOVEMBRE 1915

Nous avons retrouvé un rapport du sous ingénieur subdivisionnaire de l'époque, en charge des phares, relatant les dégâts causés par cette tempête sur le phare de la Jument, document destiné à sa hiérarchie.

Ce rapport manuscrit est difficilement lisible. Nous avons essayé de retranscrire le plus fidèlement possible ce texte. Le voici...

*Ouessant le 20 décembre 1915*

*Travaux maritimes Phares et Fanaux*

*Phare de la Jument d'Ouessant*

*Dégâts et incidents provoqués par la tempête du 12 novembre 1915*

*Rapport du sous-ingénieur divisionnaire*

-----

*Le deuxième changement de gardien du phare de la Jument, du mois de novembre 1915, a été fait le 15 de ce mois. Le chef-gardien Coatmeur est noté au phare à cette date, le gardien Masson est descendu à terre.*

*Nous avons quitté Ouessant le 19 novembre et sommes rentrés à l'île le 16 décembre. Nous avons assisté avant notre départ, dans la nuit du 12 au 13 novembre, à une forte tempête, mais rien d'anormal, sa venue ayant été signalée par les gardiens de la Jument, nous (... ..) qu'ils n'avaient pas eu à souffrir de la dernière tempête qui nous rappelait celle des 21-22 novembre 1911, bien que de plus courte durée.*

*Nous avons visité hier 20 novembre, le phare de la Jument. Nous rendons compte*

*Le gardien Masson a assisté au phare aux tempêtes de 1911 et 1915 ; suivant ce gardien, la dernière aurait été la plus forte. Le phare a été terriblement secoué. Dans la nuit du 12 au 13 novembre, entre 6 heures 30 et 10 heures du soir, la plus forte secousse a été ressentie à 9 heures 20. La pleine mer était à 8 heures 54. La hauteur était de 6m05.*

*Le gardien Masson a pu observer la mer, entre le passage de deux lames, de la porte de la cabane de la sirène. Il voyait venir, de l'O-SO d'énormes brisants qui semblaient rouler sur une plage de sable. C'était, ajoute-t-il « effrayant à voir ». De 10 minutes en 10 minutes environ, trois lames plus fortes se suivaient et les trois chocs se produisaient sur le phare. Les trois brisants frappaient en plein le fût de la tour sur une hauteur de 8 mètres au moins, au-dessus de la plate-forme qui est cotée + 10,50 mètres. La hauteur des brisants au-dessus de la pleine mer était donc de  $10,50 + 8,00 - 6,00 = 12$  mètres.*

L'appareil s'arrêtait à chaque secousse. Le mercure jaillissait de la cuve, mais en petite quantité seulement grâce à la chicane posée après la tempête de 1911, et dont deux vis de fixation ont été cisailées ( ... )

Nous avons dû nous rendre compte au cours de notre visite de hier que la tempête a laissé quelques traces de son passage. Le joint de la pointe ouest du soubassement, qui avait été écrasé en 1911, a été à nouveau dégradé en partie : la fissure descend ( ... ) jusqu'à la hauteur du 1<sup>er</sup> échelon de l'escalier d'accostage. L'(...) inférieur du côté gauche de l'enclave de l'échelle a été déplacé. La fissure s'étend vers le sud, à une faible hauteur au-dessus de la ligne du rocher, mais nous croyons qu'elle ne s'est produite que sur le raccordement de la maçonnerie de la pointe ouest avec la maçonnerie de l'élargissement de la base au sud.

Nous avons de plus constaté à la base du fût de la tour que le 3<sup>ème</sup> joint horizontal (joint de pose de la 3<sup>ème</sup> assise du fût) avait tant soit peu travaillé : on relève sur le développement des quatre pans ouest une fissure presque imperceptible qu'on pourrait attribuer à un retrait du ciment de joint par un temps trop sec durant la prise du mortier. Ce joint présente en outre, de distance en distance, quelques petites fissures verticales, et on relève de plus quelques très petits éclats sur les arêtes de la ... de taille.

Cette constatation n'est pas, à notre avis, alarmante, et cette fissure ne doit être que superficielle, mais ( ... ) à un effort dépassant toutes les prévisions et qu'il ne faudrait pas voir se renouveler trop souvent dans un avenir éloigné.

Le joint dont il est question est à la côte + 11m45, c'est-à-dire à 0m25 au-dessus du fond de la citerne ; c'est donc le joint critique du bas de la tour.

Le gardien déclare que, quelle que soit la tempête, à l'heure de la basse mer on ne ressent rien au sommet du phare. Ce n'est peut-être là qu'une façon de comparer la violence de la secousse à l'heure de la pleine mer à ce qu'elle est à l'heure de la basse mer.

Nous nous demandons s'il ne convient pas de considérer, dès à présent, la tempête du 12 novembre comme un nouvel avertissement pour l'avenir. La tempête de 1911 a conduit monsieur l'Ingénieur à demander l'amélioration de la base du phare par un élargissement du soubassement au S.O. Ce travail a réduit l'effort de la lame sur le soubassement. Mais la dernière tempête démontre que le service ne peut pas être assuré normalement en tout temps et les secousses ressenties ont été telles qu'aucune maçonnerie ne peut résister indéfiniment à ces ébranlements répétés.

Il nous semble prudent de porter la plate-forme du soubassement, de la côte + 10m50 à la côte + 14m17 qui est celle du seuil de la porte d'entrée, et d'exécuter tous autres travaux qui augmenteraient la rigidité de la base du phare.

La dépense sera assez importante mais se justifierait par la nécessité d'assurer le service en tout temps, et pour la conservation de l'ouvrage jusqu'à un avenir éloigné, en lui faisant supporter sans ébranlements successifs les chocs des plus fortes lames de tempête.

*La Jument d'Ouessant est un phare qu'on peut dire unique en son genre. Il émerge en eau profonde, dans les grands courants, sur l'un des points les plus exposés des côtes de France. Il est aussi massif que le permettraient les dimensions de la roche sur laquelle il est construit.*

*Il porte à son sommet une grande salle des machines en encorbellement. Les lames de tempête qui le frappent à la base remontent à 20 mètres au moins plus haut que son sommet. Tous les objets et mobiliers qui se trouvent aux étages supérieurs se déplacent ou roulent sur le parquet.*

*Un réservoir distributeur d'air de la salle des machines et pesant environ 800 kgs a marché sur son socle lors de la tempête de 1911. Ce réservoir n'était pas fixé au mur à cette date. La machine de rotation s'arrête à chaque secousse et tout l'appareil est dangereusement secoué.*

*Le moral des gardiens est soumis à une rude épreuve, car nous devons reconnaître que pour être gardien de phare à la Jument d'Ouessant, il faut avoir une âme de marin bien trempée.*

*Le sous-ingénieur*

*Suit la signature*

Les dégâts causés par les tempêtes de 1911 et de 1915 dont il est fait mention dans ce document sont effectivement confirmés dans le rapport du gardien Masson écrit le 1<sup>er</sup> janvier 1917, que nous avons aussi retrouvé, et que nous vous reproduisons tel quel.

*Dans la matinée du 21 décembre 1911, par une tempête de suroît et une mer démontée, par suite des oscillations du phare, le mercure a sorti de la cuve en grande quantité. Trois manchons ont été cassés. Une glace de la lanterne a été brisée complètement, ainsi que sept autres endommagées plus ou moins. Le phare a été inondé par l'eau qui rentrait par l'emplacement de la glace brisée.*

*Dans la nuit du 22 au 23 décembre 1911, le mercure a sauté de la cuve en différentes fois. Il a été impossible de continuer à marcher au feu à l'incandescence, aucun manchon ne tenant sur le bec. L'appareil s'arrêtait net à chaque ébranlement du phare. Trois éclats se sont produits dans les panneaux de l'optique.*

*Dans la nuit du 12 au 13 novembre 1915, le mercure a sauté plusieurs fois de la cuve. Trois des vis de fixation des chicanes ont été cassées. On a constaté que dans le bas du phare, au-dessus de la plate-forme, un joint en ciment s'est éclaté sur quatre pans.*

.....

*Au phare de la Jument le 1<sup>er</sup> janvier 1917*